
RAPPORT DE JURY
EXAMEN DE CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE EN
« Enseignement en langue étrangère dans une discipline non
linguistique »
- DNL physique-chimie. Session 2021 -
Académie de Nice

1. Préambule

L'examen de la certification complémentaire pour la DNL physique-chimie a eu lieu le 19 janvier 2022.

Les membres du jury pour la physique-chimie étaient :

Mme SEMPÉRÉ-BRUN Cécile, chargée de mission d'inspection en anglais

M. HALBOUT Olivier, IA-IPR d'italien

Mr ROCHEFEUILLE Stéphane, IA-IPR de physique-chimie

En cette année de présidence française du Conseil de l'Union européenne, le jury se réjouit du nombre de candidats pour cette session.

Le jury tient à saluer l'engagement des collègues dans cette démarche de certification et félicite chaleureusement les admis.

2. Les éléments chiffrés

Candidats	Présents	Admis	% de réussite
7	6	4	67 %

Note minimale	Moyenne des candidats	Moyenne des admis	Note maximale
8	13,3	16	20

Profil des candidats	Hommes	Femmes
	4	3
	Agrégé	Certifié
	1	6
	Public	Privé
5	2	

3. Constats et conseils aux candidats ajournés

Le jury a apprécié d'avoir autant de candidats en DNL physique-chimie pour cette session et une majorité avait suivi la formation « les enjeux de la certification DNL en physique-chimie ».

Cette formation a vocation à accompagner au mieux les collègues présentant cette certification, notamment en leur présentant le cadre institutionnel.

Les candidats qui ont réussi ont montré une aisance avérée dans la langue étrangère dans laquelle était présentée la certification. Tant dans leur exposé que dans l'échange avec le jury ils ont en outre montré leur réflexion sur la didactique et la mise en œuvre concrète d'activités pour faire progresser les élèves durant les cours de DNL. La réflexion concernait également l'évaluation croisée des compétences disciplinaires et langagières des élèves. Le jury ne peut que féliciter les candidats pour leur réussite qui laisse augurer de beaux projets d'échanges culturels.

Lors de l'exposé, le jury invite les candidats à se détacher de leur CV et de leur parcours dont il aura pris connaissance lors de la lecture du dossier (qui n'est pas évalué). En revanche, il peut être judicieux de s'appuyer sur les points saillants d'un parcours, aussi atypique soit-il, pour transposer les acquis d'une expérience professionnelle riche et variée au service d'un enseignement en DNL et montrer ainsi comment ils se projettent dans cet enseignement.

Pour obtenir la certification en DNL la qualité de la langue étrangère est le premier critère. Le niveau linguistique attendu est le **niveau B2 voire C1** du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues. La connaissance de ce cadre est indispensable.

Lorsque le niveau de langue est satisfaisant, le jury attend également des candidats qu'ils aient réfléchi à l'intérêt pour les élèves, dans le domaine des compétences linguistiques et disciplinaires. Le jury ne peut que rester perplexe lorsque les objectifs langagiers pour les élèves ne sont que très rarement évoqués pour ne pas dire jamais !

Si certains candidats ont une bonne connaissance des textes qui régissent l'enseignement en section européenne, d'autres ont manifestement des lacunes.

Il convient de connaître les textes officiels, notamment les évolutions récentes des modalités d'examen. Outre la connaissance fine du cadre réglementaire, le candidat doit être en mesure de différencier une section européenne (SELO) ou une section hors SELO en lycée et savoir dans quel cadre s'inscrit cet enseignement en collège.

Le candidat doit aussi connaître suffisamment les possibilités offertes pour mettre en place des partenariats avec des établissements du (des) pays concerné(s). Enfin, le candidat doit s'être interrogé sur le travail effectif à mettre en place avec le professeur de langue vivante, travail méthodologique, travail linguistique, activités croisées et évaluations.

Les élèves inscrits au lycée en section européenne partagent un intérêt profond pour la langue et la culture du pays concerné mais aussi pour la discipline non linguistique choisie. Leurs résultats au baccalauréat témoignent souvent de leur très bon voire excellent niveau. Les professeurs des disciplines non linguistiques doivent donc se montrer capables de répondre aux fortes attentes des élèves.

Le jury encourage les candidats ajournés à se représenter lors d'une session ultérieure avec un projet plus mature. Puissent les remarques qui précèdent les aider dans leur prochaine préparation.